**AVIS DE MARCHÉ**

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**Section I : Pouvoir adjudicateur**

**NOM et ADRESSES :**

ENSA MARSEILLE ; établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture & de la Communication

184, avenue de Luminy - Case 924 13288 Marseille Cedex 9

Téléphone +33 (0)4 91 82 71 00 (ou 71.05)/ Fax : +33 (0)4 91 82 71 80 Code NUTS : FR824

**Adresses internet :**

Adresse principale : [www.marseille.archi.fr](http://www.marseille.archi.fr/)
Adresse du profil acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr

**PROCEDURE :**

Le marché fait l'objet d'une procédure adaptée au sens de l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

**COMMUNICATION :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement, en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : [**www.marseille.archi.fr**](http://www.marseille.archi.fr/)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Renseignements administratifs : nathalie.makhloufi@marseille.archi.fr

Renseignements techniques : eric.zenatti@marseille.archi.fr

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**
Soit sur support papier :

-par courrier postal (envoi par lettre recommandée avec accusé de réception) à l’adresse suivante :

 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Service financier et des achats – Nathalie Makhloufi

184 avenue de Luminy

Case 924

13288 MARSEILLE cedex 9

- sur place à l’Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille avec remise à nos services contre récépissé. Les dossiers des candidats doivent être remis sous pli cacheté avec la mention :

**Appel d'offres n° FRN-SVC-099**

Objet : Fourniture et installation d’un système complet de captation et de diffusion numérique fixe pour un amphithéâtre

Date limite de réception : **28 mai 2018 à 12h00**

 **NE PAS OUVRIR**

Soit par voie dématérialisée à l’adresse suivante : www.marchés-publics.gouv.fr

Les réponses remises par voie électronique doivent contenir la totalité des pièces mentionnées dans le présent règlement de consultation. En cas de réponse dématérialisée, les candidats doivent signer électroniquement tous les documents qui doivent également faire l’objet d’une signature manuscrite.

**TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Organisme de droit public.

**ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Education

**Section II : Objet**

**Intitulé** : Fourniture et installation d’un système complet de captation et de diffusion numérique fixe pour un amphithéâtre

**TYPE DE MARCHE :**

Fournitures et services

**Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : non

**Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

**Début** : à la notification de l’acte d’engagement.

Les variantes au sens de l’article 58 I du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ne sont pas autorisées.

Aucune variante au sens de l’article 58 II du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. (ex option, ex PSE) n’est exigée.

**Informations complémentaires :**

**Retrait du dossier de consultation :**

Les soumissionnaires ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) dans son intégralité à l’adresse : https://www.marches-publics.gouv.fr

L’ENSA informe les candidats qu’aucun DCE ne sera transmis :

• Par télécopie,

• Sous la forme d’un échange électronique (courriel),

• Sur support physique électronique (CD, USB, DVD ou tout autre support informatique)

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

CONTENU DES CANDIDATURES : Les soumissionnaires devront produire pour justifier de leur capacité juridique (ou capacité du candidat à accéder à la commande publique) et de leur capacité technique, financière et professionnelle les documents complétés, datés et signés suivants :

• Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)

• Les déclarations, certificats et attestations suivantes :

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; (DC2 ou équivalent)

* l’attestation sur l’honneur que le candidat : (DC1 ou équivalent)
* a satisfait aux obligations sociales et fiscales,
* ne fait pas l’objet d’une interdiction de concourir ;
* n’a pas fait l’objet, au cours des cinq dernières années, d’une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 8221-5, L. 5221-8, L. 5221-11, L. 8251-1, L. 8252-1, L. 8252-2, L. 8254-1 à L. 8254-4, R. 8254-1, L. 8255-1, L. 8231-1et L. 8241-1 à L. 8241-2 du Code du Travail.

• Les chiffres d’affaires du candidat au cours des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées),

• Les références du candidat pour des prestations similaires et/ou qualifications appropriées. A cet effet le candidat devra présenter :

* Références sur des prestations similaires datant de moins de 3 ans,

Les moyens humains et matériels de l’entreprise.

**Les modalités de présentation des offres et les critères de sélection des offres sont indiqués dans le règlement de consultation.**

**Date limite de réception des offres** : 28 mai 2018 à 12h00

**PROCÉDURES DE RECOURS :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil 13006 Marseille.

**Date d’envoi du présent avis à la publication** :

24 avril 2018